

N°109 AVRIL 2023

Village coup de coeur

Servon

MAG'



RETOUR DU PRINTEMPS
À SERVON

SERVON.FR

SERVON TALENT

SHOW

TU AS ENTRE 10 ET 17 ANS ?

TU AS UN TALENT (CACHÉ) ? (CHANT, DANSE, MUSIQUE, MAGIE, ACCROBATIE...) CE CONCOURS EST FAIT POUR TOI !

INSCRIPTIONS DU 15 FEVRIER AU 21 AVRIL 2023

À JEUNESSE@SERVON.FR OU AU 06 89 99 56 18

CONCOURS LE SAMEDI 3 JUIN 2023

EN SALLE POLYVALENTE ROGER COUDERT À SERVON



LE SERVICE ENFANCE / JEUNESSE DE SERVON VOUS PROPOSE



SAMEDI 1ER JUILLET 2023



LE CINEMA DANS LE MONDE

SALLE : DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

SEANCE : 14H00

CINEMA : KINEBORIS



14H : NOMBREUX STANDS

16H30 : RESULTAT TOMBOLA*

17H : SPECTACLE SUIVI D'UN POT

GRATUIT



01072023

OUVERT
A TOUS



*Pour pouvoir participer à la tombola, pensez à ramener vos bouchons de bouteilles en plastique.



Renseignements : 06.75.19.33.21 ou centredeloisirs@servon.fr

ÉDITO



"Un numéro spécial urbanisme de Servon Mag paraîtra prochainement. Vous y trouverez toutes les réponses que vous attendez concernant les différents sujets du moment."

Chères Servonnaises, chers Servonnais,

Le printemps est là, synonyme de beaux jours et de bonne humeur. Nous constatons que les Servonnais ont recommencé à emprunter nos pistes cyclables. Ceci est d'autant plus agréable que nous venons de traverser une période difficile avec cette pandémie.

Les trottinettes électriques fleurissent dans le village. A ce sujet, je voudrais rappeler que ces engins de loisirs sont interdits aux moins de 12 ans sur la voie publique. Ils n'ont donc rien à faire autour de l'école. Par ailleurs avec les beaux jours, arrivent également des démarcheurs. Soyez vigilants et surtout n'hésitez pas à contacter les services de police si vous êtes sollicités.

Le 13 mai prochain aura lieu la journée de l'environnement. Après dix ans, cette manifestation va subir quelques petites modifications. Je vous invite à prendre contact avec le service communication pour plus de détails.

Bonne nouvelle, le centre communal d'action sociale (CCAS) va à nouveau activer l'atelier mémoire à partir du mois de septembre. N'hésitez pas à vous y inscrire : les places étant restreintes.

Bravo aux associations servonnaises, qui restent très actives sur le territoire en nous proposant un grand nombre de manifestations.

Après quelques années de pratique l'étude surveillée s'enrichit avec l'étude dirigée et le soutien scolaire afin de répondre plus précisément aux attentes des parents. Par ailleurs des séjours interco Go seront organisés avec la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie (CCOB). Les places étant limitées, nous vous invitons à vous inscrire dès le lancement des inscriptions.

Organisée par la CCOB, le salon Santé et Bien-être se tiendra cette année à Servon dans la salle Roger Coudert les 15 et 16 avril prochains. Cette manifestation est ouverte à tout public.

Enfin je voudrais annoncer l'édition d'un numéro spécial sur l'urbanisme à Servon très prochainement.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon début de printemps en attendant de vous retrouver lors des prochaines manifestations de la commune.

Marcel Villaça
Maire de Servon

SOMMAIRE



EN DIRECT DE LA MAIRIE

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ À VOUS FAIRE RECENSER !	P6
SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE.....	P7
AIDE POUR LE PERMIS DE CONDUIRE.....	P7
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)	P8
REVENU JEUNES ACTIFS.....	P8
COLLECTE TEMPORAIRE DES VÉGÉTAUX PAR LE SIETOM	P9
CHÈQUE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.....	P9
DÉMARCHAGE À DOMICILE	P10



ACTUALITÉS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	P11 À 14
LES ASSOCIATIONS.....	P15 À 19
LA RESSOURCERIE DE BRIE-COMTE-ROBERT	P20
BIENTÔT, LA JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT !.....	P20
JEUNES LYCÉENNES ÉTRANGÈRES RECHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL.....	P21
TROTTETTES ÉLECTRIQUES À SERVON : LES DANGERS DE L'UTILISATION INCONTRÔLÉE	P21
RETOUR DU PRINTEMPS ET DES FRELONS ASIATIQUES	P22
EDEN - CERF	P23 À 24



ENFANCE ET JEUNESSE

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE	P25 À 26
VACANCES DE FÉVRIER À L'ACCUEIL DE LOISIRS	P26
VACANCES DE FÉVRIER AVEC L'ESPACE JEUNES	P27
SÉJOUR SPORT D'HIVER 2023	P28



INFOS PRATIQUES

L'HISTOIRE DE SERVON.....	P29
CARNET D'ÉTAT CIVIL.....	P30
TRIBUNES.....	P31

SERVON LE MAG'

Directeur de la publication Marcel Villaça **Responsable de la rédaction** Vincent Bianco

Ont participé à ce numéro les membres de la commission communication, le service enfance et jeunesse, les responsables d'associations **Crédit photo** Mairie de Servon, Chris Markesi, Jean-pierre Fournier

Impression Emergence 1, rue de l'Ormeteau 77170 Servon ISSN : 0999 - 8861 **Régie publicitaire** Service communication - communication@servon.fr Tirage : 1 750 exemplaires

Édité par la ville de Servon 15 rue de la Poste 77170 Servon www.servon.fr



L'INTÉGRALITÉ DES PROCÈS VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL EST CONSULTABLE EN MAIRIE, SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS MUNICIPALES AINSI QUE SUR LE SITE INTERNET :

WWW.SERVON.FR

SÉANCE DU 24 JANVIER 2023

- Budget Assainissement - (*Unanimité*).
- Délibération rapportant le reversement de la taxe d'aménagement à la CCOB - *Annulée*.
- Demande subvention DSIL pour le projet d'aménagement du poste de police municipale et de logements dans l'ancien bureau de poste - (*18 voix pour, 2 abstentions*).
- Achat d'un gilet pare-balles : demande de subvention - (*Unanimité*).
- Adhésion à la convention unique annuelle 2023 relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et Marne - (*Unanimité*)
- Acquisition d'une parcelle de terrain le long de la RD 51 - (*Unanimité*).

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ À VOUS FAIRE RECENSER !

À PARTIR DE VOS 16 ANS, LE RECENSEMENT CITOYEN VOUS PERMET D'ÊTRE CONVOQUÉ À LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC) ET D'ÊTRE INSCRIT AUTOMATIQUEMENT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ! IL CONCERNE TOUS LES JEUNES.

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Dans la pratique, vous avez jusqu'à 25 ans pour vous faire recenser, mais attention, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'Etat (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.

Le recensement citoyen : quels avantages ?

Le recensement est une démarche citoyenne, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui vous permet :

- D'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans.

Ensuite, l'attestation de participation à la JDC ou une attestation provisoire «en instance de convocation» (par exemple, en cas d'attente de la convocation à la JDC) vous permet :

- D'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, permis de conduire
- De vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Où effectuer le recensement citoyen ?

- à la mairie de votre domicile,
- au consulat ou à l'ambassade de France, si vous résidez à l'étranger.
- Recensement en ligne possible.

Recensement citoyen : quels documents sont nécessaires ?

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- Un livret de famille.

Plus d'infos :

Auprès du Centre du Service National dont vous dépendez soit pour la Seine-et-Marne :

csnj-paris.trait.fct@intradef.gouv.fr ou **Centre du Service National et de la Jeunesse de Paris**

Fort Neuf de Vincennes

Cours des Maréchaux

Case 158

75614 paris cedex 12



SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE (SMV)

Chaque année, et en dépit d'une large palette de dispositifs d'aide à l'insertion déjà existants, de nombreux jeunes se retrouvent sans diplôme ni qualification. Les armées sont sensibles à cette situation. Par leur contribution au Service militaire volontaire, elles participent à l'insertion citoyenne et professionnelle d'une partie de la jeunesse française éloignée de la vie professionnelle tout en lui apportant des valeurs d'engagement et de savoir-être.

Ce dispositif militaire, fondé sur l'acquisition volontaire de valeurs et d'une formation professionnelle, propose un nouveau départ à des jeunes hommes et femmes qu'il arme pour l'emploi en s'appuyant sur un réseau territorial et national de partenaires institutionnels, de collectivités, d'entreprises, d'associations et d'organismes de formation.

Le SMV pour qui ?

Le SMV propose à des hommes et des femmes de nationalité française peu diplômés, de 18 à 25 ans, résidant en métropole et à l'étranger, un parcours individualisé de 8 à 12 mois axé d'une part sur l'apprentissage des règles de vie en collectivité et en entreprise et d'autre part sur la formation professionnelle.

Le SMV dans quel but ?

L'objectif du SMV est l'insertion sociale et professionnelle durable des volontaires grâce à un accompagnement personnalisé et individualisé dans la formation générale, professionnelle et pour l'insertion. Cela se fait en redonnant à de jeunes volontaires des repères, des codes et de la confiance en eux et envers les autres.

La mission d'insertion du SMV

Le SMV est un dispositif qui met le savoir-faire militaire au service des jeunes pour l'emploi. Il s'inscrit en complément des dispositifs de « seconde chance » existants tels les Epide (Établissement pour l'insertion dans l'Emploi) ou le Service Civique. Le SMV est une initiative qui regroupe entreprises, acteurs de l'emploi et de la formation, collectivités territoriales et institutions de la République autour des jeunes qui souhaitent prendre un nouveau départ.

Tout au long de leur formation au SMV, les volontaires bénéficient d'un encadrement militaire et d'une formation fondée sur les valeurs humaines reconnues dans les armées. La fonction première des armées n'est pas l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, néanmoins elles disposent d'une expertise dans la formation de la jeunesse.

L'emploi est au cœur du parcours du jeune au sein du Service militaire volontaire et il s'agit de donner aux volontaires les outils nécessaires à une insertion professionnelle réussie.

Le SMV vise également à développer le goût de l'effort à travers la pratique progressive du sport. Il offre également une remise à niveau scolaire et permet aux volontaires d'obtenir une formation au secourisme ainsi que le permis de conduire.

AIDE POUR LE PERMIS DE CONDUIRE

La Région Île-de-France finance le permis B des jeunes Franciliens en formation ou suivis par une structure d'insertion professionnelle ou en recherche d'emploi en zone rurale ou dans un quartier politique de la ville. Sans avance de frais pour les bénéficiaires.

Depuis le lancement du dispositif en 2022, le nombre de bénéficiaires a triplé. Plus de 2000 jeunes sont d'ores et déjà concernés.

Toutes les informations ici : <https://www.iledefrance.fr/cheque-permis-de-conduire-pour-les-jeunes-en-insertion>



JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

Troisième étape du "parcours de citoyenneté", la JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans. Ils ont la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans.

Vous recevrez votre convocation environ 1 an après la date de votre recensement (Le recensement doit être effectué auprès de la mairie de votre lieu de domicile, soit par déplacement soit, lorsque la mairie le propose, par téléprocédure via le portail internet service-public.fr, service « RCO »).



En règle générale, la journée dure 8h30.

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que la liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense. Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aides adaptées.

En fin de journée, **un certificat individuel de participation est remis. Il est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis de conduire par exemple).**

Retrouvez toutes les informations nécessaires à votre JDC sur le lien suivant : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr>

REVENU JEUNES ACTIFS

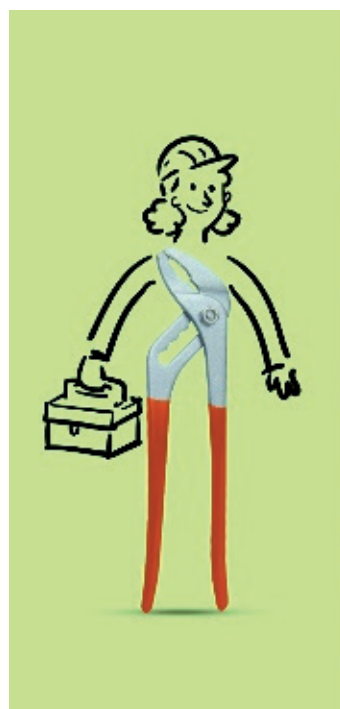
Pour aider les jeunes Franciliens touchés par la précarité, la Région Île-de-France propose aux 18-25 ans sans emploi, depuis mars 2021, un « revenu jeunes actifs » (RJA) de l'ordre de 4.000 à 5.000 euros environ sur une durée de 6 mois.

Pour bénéficier de cette aide financière, il est nécessaire de respecter les conditions suivantes :

- Être âgé(e) de 18 à 25 ans
- Résider en région Île-de-France
- Être sans emploi ou en année d'apprentissage sans employeur
- Suivre une formation gratuite et qualifiante du catalogue régional de formation dans un des secteurs d'activité pour lequel le nombre d'offres d'emploi est supérieur à celui des candidats.

Toutes les informations ici :

<https://www.iledefrance.fr/revenu-jeunes-actifs>



**JUSQU'À 5000€
POUR VOTRE
FORMATION
LA RÉGION VOUS
OUVRE LES
PORTES DE
L'INDUSTRIE**

Région
île de France

COLLECTE TEMPORAIRE DES VÉGÉTAUX PAR LE SIETOM

Le SIETOM a récemment décidé de reprendre pour l'année 2023 le ramassage des déchets verts ; selon les modalités ci-dessous. Cette décision appartient au SIETOM, la municipalité continue d'être vigilante et cherche des solutions pérennes.

COLLECTE TEMPORAIRE VÉGÉTAUX

**DU 13 MARS
AU
17 NOV 2023**

Les végétaux concernés :

- ✔ Tontes de gazon et d'herbe
- ✔ Feuilles
- ✔ Petites tailles de haies et d'arbustes
- ✔ Divers végétaux provenant de l'entretien des jardins (fleurs, fanes, racines...)
- ✔ Fruits ou légumes, non transformés, issus des potagers et des vergers

Ne seront pas acceptés :

- ⚠ les branchages et les souches, les sapins de Noël, copeaux et autres déchets de bois traités ou non, les ordures ménagères, les bâches plastiques, pots, le grillage lié au jardinage et à l'entretien des espaces verts, les déjections et le fumier, la terre ou les gravats, les déchets fermentescibles notamment les épluchures de fruits et légumes et les restes de repas.
- ⚠ les végétaux présentés dans des sacs de jardin ou poubelle ronde

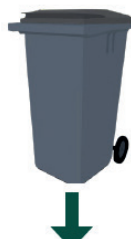
Les quantités et les conditions de leur collecte :



5 sacs de 100 litres
SAC KRAFT UNIQUEMENT

Conseil : fermer le haut des sacs en enroulant les bords et mettre à l'abri jusqu'au jour de la collecte

OU



En vrac, dans un bac normé (NF EN 840-1) qui permet l'accroche au lève-conteneur de la benne de collecte

(pas d'utilisation du bac jaune exclusivement réservé aux emballages)

PLANNING DE COLLECTE PAR COMMUNE

Collecte tous les 15 jours exclusivement pour l'année 2023 pour une transition vers d'autres modes de gestion des végétaux

Semaine impaire

Du lundi 13 mars au vendredi 10 novembre

IMPAIRE
Lundi : Lésigny, Neufmoutiers-en-Brie
Mardi : Chaumes-en-Brie, Fontenay-Trésigny
Mercredi : Ozoir-la-Ferrière, Pontault-Combault
Jeudi : Argentières, Beauvoir, Bernay-Vilbert, La Chapelle Iger, Courpalay, Rozay-en-Brie
Vendredi : Andrezel, Champdeuil, Chevry-Cossigny, Crisenoy, Férolles-Attilly, Limoges-Fourches, Lissy

Semaine paire

Du lundi 20 mars au vendredi 17 novembre

PAIRE
Lundi : Châtres, Coubert, Crèvecœur-en-Brie, Liverdy-en-Brie, Marles-en-Brie, Presles-en-Brie, Soignolles-en-Brie, Solers
Mardi : Les Chapelles Bourbon, Gretz-Armainvilliers, Tournan-en-Brie
Mercredi : Pontcarré, Roissy-en-Brie
Jeudi : Courquetaine, Favières-en-Brie, Ozoüer-le-Voulgis, Yèbles
Vendredi : Évry-Grégy-sur-Yerres, Grisy-Suisnes, Servon

Avez-vous vraiment testé les autres alternatives ?



Compostage

Une partie de votre tonte séchée, les tailles et feuilles peuvent se composter



Mulching

L'herbe laissée sur place fertilise votre sol et le protège contre la sécheresse



Paillage

Vos tontes et déchets de jardins broyés à la tondeuse protègent vos plantations

En cas de besoin, les déchetteries du SIETOM accueillent également vos végétaux.

Contactez nos communicants sur ces pratiques, ils sont à votre disposition pour vous aider à les adopter



SIETOM de la Région de Tournan-en-Brie
45 route de Fontenay
77220 Tournan-en-Brie
☎ 44 07 99 76 - info@sietom77.com
www.sietom77.com



CHÈQUE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La Région Île-de-France accorde jusqu'à 10.000€ aux TPE-PME franciliennes de moins de 20 salariés pour les aider à faire face à la crise énergétique.

Ce chèque leur permet ainsi de financer tous les investissements qui permettront d'assurer une réduction des consommations d'énergie : isolation, équipements basse consommation, remplacement des équipements anciens et énergivores etc.

En parallèle, la Région Île-de-France vient en aide aux boulangers, particulièrement impactés par la hausse du coût de l'énergie.

Afin de les aider à réduire durablement leurs factures, la Région Île-de-France aide les boulangers à réaliser des investissements pour accroître leur performance écologique. Le taux de prise en charge des investissements est ainsi relevé à 80% pour les professionnels de la boulangerie. Ainsi, un équipement acheté à 10 000 euros sera remboursé à hauteur de 8000 euros.

Toutes les informations ici : <https://www.iledefrance.fr/cheque-efficacite-energetique>

DÉMARCHAGE À DOMICILE

Vous avez sûrement déjà été confronté au démarchage à domicile, aussi appelé porte-à-porte ou vente hors établissement.

Cette pratique consistant à se déplacer au domicile des clients ou sur leur lieu de travail pour vendre des produits ou des services, mais elle peut aussi être perçue comme intrusive et agressive.

Le démarchage à domicile et les démarches visant à l'établissement de contrats de vente ou de prestation de services conclus en dehors d'un établissement commercial, sont réglementés sur la commune de Servon (Arrêté Municipal N°22/2023 en date du 7 mars 2023) selon les jours et horaires suivants :

- Lundi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h00
- Mardi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h00
- Mercredi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h00
- Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h00
- Vendredi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h00

Toute société ou entreprise individuelle, commerciale ou artisanale, qui démarchage à domicile sur le territoire de la commune de Servon, doit préalablement s'identifier auprès des services municipaux avant de commencer la prospection. Elle doit fournir le nombre des démarcheurs, leur nom et la période de démarchage ainsi que les documents administratifs relatifs au commerce.

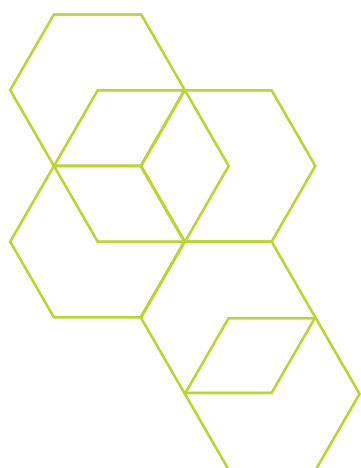
Le fait d'avoir déclaré une prospection ou une quête, n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la commune ou par tout autre établissement public pour démarcher les particuliers. Il faut savoir que la Mairie ne mandate aucun démarchage en porte-à-porte en dehors du recensement de la population. De plus, depuis le 28 mai 2022, le démarchage à domicile est interdit lorsque le consommateur a manifesté de manière claire et non ambiguë ne pas vouloir faire l'objet d'une telle visite.



Alors, par prudence, quelques règles et recommandations sont à respecter !

- Il est très fortement déconseillé de laisser entrer dans son domicile des démarcheurs. Les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées, femmes seules...) doivent redoubler de vigilance, étant la cible privilégiée des démarcheurs malveillants ou autres escrocs.
- Le ou les démarcheurs doivent être en mesure de justifier de leur identité professionnelle.
- La carte professionnelle doit comporter la raison sociale (nom, adresse) de l'entreprise et le nom du vendeur.
- Il est plus sûr de refuser d'ouvrir sa porte aux démarcheurs qui se présentent en groupe.
- Le ou les démarcheurs ne peuvent exiger aucune contrepartie financière sur place : chèque (même non encaissé), ordre de virement, espèces, etc. pendant un délai de 7 jours de rétractation, même si de la marchandise est laissée au domicile du particulier démarché.

Au moindre doute ou en cas de démarche agressive ou oppressante, contacter immédiatement la Police municipale en composant le 06.30.29.57.71 ou la Police Nationale en composant le 17.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS



ATELIER MEMOIRE

En septembre 2023, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en partenariat avec le service Prévention Autonomie Centre 77 envisage de mettre en place gratuitement un atelier mémoire.

Cet atelier permet aux participants d'apprendre à entretenir leur mémoire et à stimuler leurs fonctions cognitives grâce à des exercices ludiques.

Un groupe de 12 personnes minimum est nécessaire pour la réalisation de ce programme.



Si vous souhaitez participer à cet atelier, nous vous invitons à retourner le coupon de pré-inscription ci-dessous au CCAS, à l'attention de Mme Martine DUL ou de vous inscrire par mail à l'adresse suivante : servicesocial@servon.fr avant le 15 mai 2023.

CCAS DE SERVON

Bulletin de pré-inscription à l'atelier Mémoire

Nom : Prénom

Nom : Prénom

(Si couple)

Date de naissance : / / Date de naissance : / /

Adresse :

Tél :

MUTUELLE COMMUNALE : LA SANTE POUR TOUS

La Ville de Servon a souhaité s'engager dans une démarche utile et solidaire dont l'objectif est de préserver le pouvoir d'achat des ménages de la Commune et de favoriser l'accès aux soins pour tous, via la mise en place d'une mutuelle communale par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), avec MUTUALIA Alliance Santé.

Cette mutuelle s'adresse à tous les habitants de la ville et aux personnes y travaillant, quel que soit leur âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente, sans condition de ressources.

- Les avantages sont des tarifs négociés
- 4 niveaux de garanties pour s'adapter aux besoins de chacun
- Des conseillers Mutualia de proximité

MUTUELLE COMMUNALE DE SERVON



N'hésitez pas à vous informer, obtenir un devis et comparer avec votre mutuelle actuelle.

Pour cela vous pouvez contacter Mme Alicia CHIMENE au 03.21.15.99.99 ou lui adresser un e-mail : chime.ne.alicia@mutualia.fr qui vous fixera un rendez-vous à votre domicile ou en mairie.



COURS DE YOGA

Depuis plusieurs années, le CCAS organise des séances de yoga pour personnes à mobilité réduite. Ces cours se déroulent sur chaise, dans la bonne humeur, et permettent l'amélioration de la coordination motrice, l'amélioration de la conscience corporelle et du sens de l'orientation et le développement de la concentration, du souffle et de la mémoire. Si vous souhaitez intégrer le groupe qui est actuellement composé d'une douzaine de personnes, n'hésitez pas à contacter Martine DUL au 01.64.05.87.64



BIEN SUR INTERNET

Le CCAS, en partenariat avec le service Prévention Retraite d'Île-de-France, a organisé un atelier informatique du 7 novembre 2022 au 30 janvier 2023 pour les Séniors qui souhaitent se familiariser avec Internet, via un ordinateur, une tablette ou leur smartphone. Ils ont appris à surfer sur internet, faire des recherches pour organiser leur prochain voyage, accomplir des démarches administratives et ont reçu des conseils pour se souvenir de leurs mots de passe grâce à des moyens mémotechniques. Les participants ont souligné la bonne humeur et le climat convivial entretenus par le formateur qui a permis à tous les stagiaires d'être à l'aise et en confiance. Un nouvel



atelier, qui est déjà complet, est prévu du 28 mars au 13 juin. Si vous aussi vous souhaitez vous former ou vous améliorer, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS, Martine Dul au 01.64.05.87.64 : le CCAS organisera un autre atelier.

GALETTE DES ROIS

Le 23 janvier, les membres du CCAS et le personnel communal ont servi du cidre et des parts de galette à pas moins de 100 Séniors qui ont apprécié les airs de musique chantés par le groupe NEVADA. De nombreux participants ont pu exercer leur talent de danseurs.



FÊTE DES ROSES

La fête des Roses aura lieu à Brie-Comte-Robert, les 3 et 4 juin 2023.

Si vous souhaitez participer à la confection des roses et passer un bon moment de convivialité et de partage entre ami(es), vous pouvez contacter le CCAS, Martine Dul au 01.64.05.87.64

CHANDELEUR AUX CHARMILLES

Après deux années sans possibilité de se regrouper, les 14 assistantes maternelles de l'association ADAMS se sont retrouvées pour l'événement le plus festif de l'année, l'arbre de Noël 2022, organisé pour les 45 enfants qu'elles accueillent. Ce moment fut une grande joie tant pour les enfants que pour les parents. Un spectacle de marionnettes présenté par la compagnie COCONUT, a ravi le public. La journée s'étant achevée par la remise des cadeaux de Noël pour chacun des enfants.

Le 2 février 2023, jour de la Chandeleur, nous avons pu retrouver nos Séniors à la résidence intergénérationnelle pour un moment de partage et de convivialité très apprécié par les résidents.

Nous ne sommes pas venues les mains vides, bien au contraire, puisque les crêpes ont été dégustées tantôt au sucre, tantôt à la confiture. Un vrai bonheur pour les enfants qui se sont régalés, en présence de nos Séniors. Ce partenariat avec le CCAS mis en place il y a plusieurs années perdure et apporte un peu d'animation dans le quotidien des Séniors.



La semaine suivante, Médian'Educ (médiation animale éducative et ludique) a dispensé 2 matinées destinées à la rencontre du jeune enfant avec l'animal de manière éducative et amusante. Ils ont ainsi pu être au contact rapproché des animaux (lapins et cochons d'Inde), les nourrir et les caresser.

Nos prochaines activités sont déjà prévues en mars, à la résidence intergénérationnelle pour fêter le printemps, puis à Pâques pour la chasse aux œufs et enfin à l'été pour la fête de la musique.



LES ASSOCIATIONS

TOURNOI DE JUDO DU 4 DÉCEMBRE 2022

Le Club de judo de Servon : Villecresnes, Valenton, Soignolles, Chevry, Solers, Ozoir, Servon, 360 participants de 6 ans à 11 ans dans une ambiance conviviale et sportive durant toute la journée, le tournoi a eu lieu grâce aux 60 bénévoles des clubs invités et aux dirigeants servonnais, installation des tatamis, arbitrage, tenue de table et buvette.

Challenge du club

Le Dojo VILLECRESNOIS a remporté le challenge, bravo à eux. Le judo club de SERVON a terminé à la 4ème place. Tous les participants ont été récompensés par une médaille offerte par le Judo CLUB DE SERVON

Merci à tous pour cette très belle journée sportive

Les Dirigeants du judo club



PÉTANQUE CLUB

Notre association s'est fixée pour objectif de promouvoir la pétanque de loisirs mais aussi de compétition. Nos joueurs licenciés participent aux concours organisés sous l'égide de la F.F.P.J.P., ainsi qu'aux championnats des clubs (Seniors et Vétérans) et Coupes des clubs (Seine-et-Marne et de France). Nous organisons tout au long de l'année des concours ouverts aux adhérents et à leurs invités afin de permettre à chacun de s'exprimer. Des concours amicaux sont également ouverts à tous. Chaque jour sauf le dimanche des joueurs sont présents sur les terrains du Parc des sports Dominique STABILE où ils seront heureux de vous accueillir afin de participer à des parties acharnées.



Tarifs adhésion 2022-2023	
De 12 à 18 ans	10€
Adultes	20€
Pour les mineurs	Autorisation parentale indispensable
Licence F.F.P.J.P	Montant défini annuellement par décision AG du C.D77 de la F.F.P.J.P

Composition du bureau :

Président : Jean-Pierre Héritier

Vice-président : Roland Foucher

Contacts :

Jean-Pierre Héritier : 06.09.15.66.26

Roland Foucher : 06.25.88.44.08

Mail : petanque-club-servon@hotmail.fr

www.petanque-club-servon.fr

CLAS

Samedi 11 février, la traditionnelle «Veillée de l'An Nouveau» nous a présenté un spectacle varié présentant certaines activités de l'association en mêlant Théâtre, Musique, Danse et Chant dans un extrait de la future opérette et pour finir les prouesses des Rolleuses !



La Sculpture Modelage à Servon par le CLAS

Un pain de terre, vos mains et quelques outils... Saisir la terre, l'argile, la façonner de vos mains et à l'aide d'outils adaptés et un peu d'imagination, votre bloc de terre prend forme. Voir peu à peu se concrétiser la forme souhaitée est une véritable aventure qui vous surprendra car le résultat dépasse vos espérances.

Carla propose de vous accompagner dans ce cheminement, à votre rythme et en tenant compte de votre démarche créative. Dans un cadre convivial, poussez la porte et venez nous rejoindre !

Renseignements : servonclas@gmail.com



AGENDA DES SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE :

- Théâtre et Danse le vendredi 9 juin 2023 à 20h
- Roller le samedi 10 juin 2023 à 20h

Réservez aussi cette date :

- Opérette, le dimanche 1er octobre 2023 «les Mousquetaires au couvent»

LA GYM VOLONTAIRE DE SERVON - FITNESS ET BIEN-ÊTRE

Créée en 1984, la Gym Volontaire de Servon est une association qui propose des séances de FITNESS (Cardio, Renfo Full Body, Abdo/Fessiers, Tabata, Pilate Roll...) et des séances de STRETCHING animées par 3 éducateurs sportifs, Anne-Catherine, Evelyne et Charly.

Ces cours s'adressent à tous à partir de 18 ans, avec des séances de niveaux d'intensité différents. Chaque semaine, 6h30 de pratique sportive sont ainsi accessibles aux adhérents (fréquentation illimitée).

La Gym Volontaire de Servon est affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et reconnue par le Label Qualité Club Sport Santé EPGV.

Un nouveau souffle

La pandémie aura fragilisé cette association, puisqu'en septembre 2020 le nombre d'adhérents avait diminué de plus de 40 %, ne représentant plus que 45 pratiquants.

Mais l'implication active des animateurs (cours en vidéo sur Youtube et Zoom) et la détermination du Bureau ont permis d'insuffler une nouvelle dynamique pour pérenniser cette association.

Ainsi, pour cette saison 2022-2023, le nombre d'adhésion a considérablement augmenté (de l'ordre de 56%) représentant actuellement 70 pratiquants, avec des adhérents de tous âges de 32 ans à 84 ans.

Des animations à thème

Toujours dans l'esprit de redynamiser l'association mais aussi et surtout pour assurer une continuité de la pratique sportive aux adhérents, nos animateurs proposent des stages d'1h30 sur une thématique particulière pendant les vacances scolaires.



En décembre et en février se sont déroulées :

- Une animation Pilates/Relaxation : un travail des groupes musculaires sur Pilate Roll suivi d'un temps de relaxation,
- Une animation Renfo Full Body/Stretching : un travail des groupes musculaires sous forme d'atelier avec différents accessoires, suivi d'une séquence de Stretching,
- Une animation Fitness/Stretching : un travail des groupes musculaires avec des Fitsticks, suivi d'un temps de relaxation,
- Une animation Cardio/Renfo Full Body/Stretching : un échauffement cardio ludique, suivi d'un travail des groupes musculaires sous forme d'atelier, puis d'étirements.

Des stages sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur durant lesquels les animateurs et les adhérents ont pris beaucoup de plaisir.

N'hésitez plus & Rejoignez-nous pour finir la saison 2022-2023 !

Pour plus d'informations, contactez le Bureau : GymServon77@gmail.com ou Josette 06 07 03 03 07.

Venez avec plaisir participer à deux cours d'essai gratuits.



PHOTO CLUB SERVON77

Notre club, toujours actif, s'enorgueillit de la venue de nouveaux adhérents qui participent activement à la vie de notre association. Le bureau de l'association s'est agrandi avec la nomination d'un nouveau président qui aura la lourde tâche de poursuivre le travail de Jean-Pierre Fournier et de maintenir le dynamisme qu'il avait si efficacement insufflé.

Le photo club Servon77 en ce début d'année poursuit ses sorties dans notre belle région. Cette année, nous avons comme projet, une exposition «grands formats» qui sera accrochée sur les grilles de l'école. Le thème en sera : PATRIMOINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ORÉE DE LA BRIE. Cette exposition présentera des photos réalisées par nos adhérents et vous feront découvrir des sites de notre territoire que vous aurez plaisir à visiter.



N'hésitez pas à partager vos avis, commentaires et encouragements sur notre site : <https://www.photoclub-servon77.com/>

Jean-Rémi BERTRAND
Président du Photo Club Servon77

DANSER À SERVON AVEC L'ASSOCIATION DANS'ERVON

Notre association de danse en couple vous accueille toute l'année pour des cours de danse dans une ambiance conviviale et festive.

Elle vous propose également des soirées dansantes ouvertes à toutes et à tous plusieurs fois par an.

La soirée dansante du 4 Février dernier (soirée annoncée dans le Servon Mag' de Janvier 2023) a rencontré un très grand succès.

Une centaine de personnes, de tous horizons et désireux de s'amuser, se sont fait plaisir sur la piste de danse de la Salle Roger Coudert.

Ils ont pu participer en début de soirée à un mini cours de danse Bachata, une danse latine facile à apprendre.



Prochaines dates :

- Le 1er Avril 2023 (annoncée dans le Servon Mag' de Janvier 2023) début de soirée à 20h par un cours de Madisons.
- Le 24 Juin 2023, soirée de fin d'année des élèves (réservée aux participants au cours de danses annuels et à leur famille et amis)

Vous pourrez également nous retrouver lors de la Fête du village à Servon.

Pour vous inscrire ou obtenir des informations, contactez-nous :

Contact : danservon.contact@gmail.com
Site : www.danservon.fr
Facebook DanS'ervon
Téléphone : José 06 60 47 76 42

6^{ÈME} SALON DE FABOPHILES

Dimanche 26 février 2023, Servon est devenue la commune de France numéro 1 dans le monde des fabophiles. D'années en années, le nombre de visiteurs, comme celui des exposants croît tous les ans depuis la création du 1^{er} Salon.

Cette inauguration s'est déroulée le 26 février 2017, et 37 exposants se sont partagés les 167 mètres linéaires de tables, ont accueilli plus de 200 visiteurs.

Le 26 février 2023, pour le 6^{ème} salon organisé par l'AFS, ce sont 48 exposants qui se sont partagés 200 mètres linéaires... Les inscriptions pour le salon de 2024 sont déjà clôturées ! Et la liste d'attente pour devenir exposant est impressionnante !

345 visiteurs sont venus joyeusement échanger, acheter de nombreuses fèves, voire des séries !!! Ils viennent des quatre coins de la France : de Bretagne, du Pas-de-Calais, des Vosges, de la Marne, de la Moselle, de la Meuse... certains arrivent même le samedi !

Les 114 premiers visiteurs ont eu la surprise de recevoir une fève offerte par l'organisateur !

Pour cette 6^{ème} manifestation, l'AFS a fait appel à trois grands céramistes français afin de faire réaliser des fèves en exclusivité pour le salon. Midgard «Le Chat dans la Roseraie» chaque exposant a eu le plaisir d'en recevoir une, gracieusement offerte par l'AFS.

Nex «L'Ourson et sa Rose» Royal Céram, un chaton en forme de «6», pour le 6^{ème} Salon...

Aussi, le tirage de deux tombolas «gratuites» a été effectué pour les visiteurs : soit deux fois 25 lots de fèves, une en fin de matinée, une en milieu d'après-midi. Le tirage d'une autre tombola, gratuite aussi, cette fois pour les exposants s'est déroulé en début d'après-midi : 25 lots, de fèves, bien évidemment !

A la fermeture du salon, soit à 16h45, 345 fut le dernier nombre affiché sur le compteur... L'horaire de fermeture était fixé à 16h00, mais les visiteurs en demandaient encore !!!



Les commentaires allaient bon train, à la sortie du salon : «S'il y a un Salon Fabophiles à ne pas manquer, c'est bien celui de SERVON ! » « Le Mondial de la Fève, c'est SERVON maintenant ! »

Le prochain rendez-vous fabophiles servonnais est fixé au dimanche 25 février 2024, soit toujours le dernier week-end du mois de février.

L'AFS tient particulièrement à remercier l'ensemble des équipes de la mairie, animation, communication, ainsi que les services techniques et son personnel pour leur participation quant à la réussite de cette manifestation.

Vous pouvez suivre l'activité de l'AFS sur :

- Facebook : <https://m.facebook.com/profile.php>
- Son Blog : <https://afservonnais.skyrock.com/>

Contacts : af.servon@orange.fr Tel : 06 33 00 09 24

Vous êtes «Fabophiles», ou peut-être aimeriez-vous le devenir, N'hésitez pas une seconde, venez rejoindre l'AFS



LA RESSOURCERIE DE BRIE COMTE ROBERT

Les habitants de la CCOB ont vu l'ouverture d'une ressourcerie le 7 janvier dernier. L'idée est née à l'occasion du «défi famille zéro déchet» du centre social «La passerelle».

Pour ceux qui ne connaîtraient pas encore ce concept somme toute assez récent : les ressourceries sont des associations à but non lucratif. Elles constituent des alternatives aux déchetteries en appliquant les principes d'une économie circulaire, sociale, solidaire et écologique. L'objectif étant de valoriser les déchets.

Vous pouvez déposer dans une ressourcerie toutes sortes d'objets : meubles, équipement électroniques et électriques, textiles, linge, chaussures... Ces objets pourront être réparés, revendus à bas prix, détournés de leur usage premier ou dispatchés vers les filières de tri.

Pour suivre l'évolution du projet et éventuellement vous impliquer, vous pouvez rejoindre la page Facebook de l'association : Ressource'Brie - Accueil | Facebook



La ressourcerie de Brie-Comte-Robert vous accueille les lundis, jeudis et samedis de 14h à 18h les semaines impaires, 28 avenue Carnot.

BIENTÔT, LA JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT !

Le samedi 13 mai 2023, la ville de Servon célèbrera la 10^{ème} édition de la Journée de l'environnement, un événement annuel qui aborde différentes questions liées à l'environnement sur notre commune, telles la déforestation, la biodiversité, la pollution, la gestion des déchets...

Cette année, un rallye environnemental sera organisé pour permettre aux habitants de découvrir les trésors cachés de leur commune en lien avec son histoire et son environnement. En famille, entre amis ou seul, inscrivez-vous dès maintenant avec le formulaire en ligne sur le site de la ville servon.fr pour tenter de remporter de nombreux lots.

En plus du rallye, des stands et activités seront proposés sur le thème de l'environnement. Vous pourrez découvrir une ferme pédagogique qui ravira les petits et les grands, ainsi que des animations sur le tri des déchets, la réduction de l'empreinte carbone, la protection de la biodiversité.

Cette journée est l'occasion de sensibiliser la population aux enjeux environnementaux et de rappeler que chacun peut contribuer à protéger notre planète. Venez participer à cette journée particulière pour exprimer votre engagement en faveur de l'environnement.

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Bulletin d'inscription au Rallye environnemental

Nom : Prénom.....

Tél : Mail :

Participe au Rallye Environnemental

Nombre de Participants :

Souhaite participer au Repas

oui

non

Bulletin à retourner à l'accueil de la mairie avant le 30 avril 2023

JEUNES LYCÉENNES ÉTRANGÈRES RECHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Luise, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle fait du judo, joue du piano et aime nager.

Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Alice, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du volleyball, de la natation et aime lire et faire du vélo.

Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2023. Elle rêve de maîtriser la langue française.



Cristina, jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Elle pratique le taekwondo, fait de la danse classique et a de nombreux hobbies, dont le design graphique.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

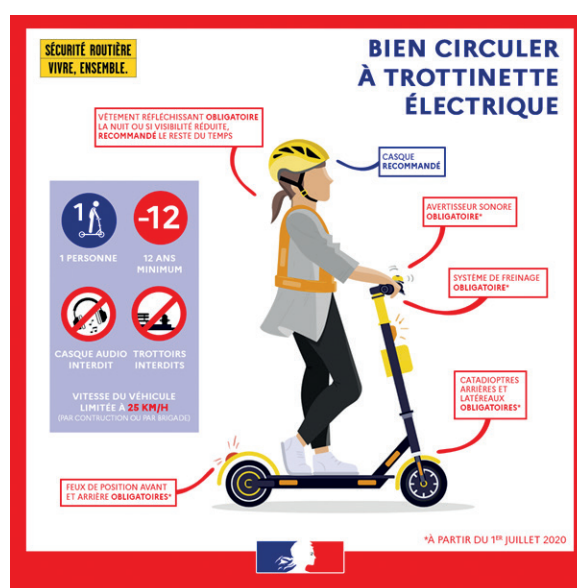
Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. «Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
v.simon@groupe-cei.fr
Responsable Locale : Christine CAILLEUX GIRAUD
77830 Echouboullains
06.10.91.08.79 - christine.cei@laposte.net

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES À SERVON : LES DANGERS DE L'UTILISATION INCONTRÔLÉE

L'utilisation des trottinettes électriques à Servon pose des problèmes de sécurité et de nuisances dans certains quartiers de la commune. En effet, la vitesse et le manque de respect des règles de circulation par certains conducteurs peuvent mettre en danger les piétons, en particulier les enfants et les personnes âgées.

La zone la plus touchée se situe aux abords de l'école, où les trottinettes électriques sont souvent utilisées à grande vitesse, au risque de provoquer des accidents. Des campagnes de sécurité routière ont été organisées pour sensibiliser les enfants aux risques liés à l'utilisation des trottinettes électriques. De plus, des mesures ont été prises pour en limiter leur utilisation afin d'éliminer les risques d'accident et d'en réduire les nuisances.



Cependant, il est important que chaque utilisateur de trottinette électrique prenne conscience de sa responsabilité et respecte les règles de circulation et de stationnement en vigueur à Servon.

RETOUR DU PRINTEMPS ET DES FRELONS ASIATIQUES

Originnaire du nord de l'Inde, de Chine et d'Indonésie, le frelon asiatique est une espèce invasive introduite accidentellement en France au début des années 2000. C'est un prédateur redoutable pour les hyménoptères et particulièrement pour nos abeilles domestiques.

Lors d'activité de butinage et de chasse, ce frelon ignore l'homme. Par contre il se montre très agressif quand on s'approche de son nid avec des conséquences pouvant être graves.

Son cycle biologique : Les mères fondatrices issues des nids de l'année précédente émergent de leur cachette hivernale au printemps dès que les températures sont clémentes. Elles fondent un premier nid embryon où elles élèvent seules une quinzaine d'ouvrières. Ces dernières construisent alors le nid primaire, localisé à faible hauteur (abri, haie, toiture...), avant de migrer vers un nid secondaire qui lui est souvent en hauteur (cime des arbres) et de taille imposante. De ce nid, qui atteint sa maturité vers début septembre, émergeront à l'automne plusieurs centaines de jeunes mères fondatrices fécondées qui chercheront dans l'environnement proche un abri pour passer l'hiver. Dans le nid la vieille reine, les dernières ouvrières ainsi que les gynes non fécondées mourront avec les premiers frimas. Le nid ne sera pas réutilisé l'année suivante et sera dégradé par les intempéries et les oiseaux.

Tous ces nids présentent un danger, en particulier les nids primaires et secondaires. Inspectez bien votre haie avant de commencer sa taille, les nids primaires y sont souvent localisés !



Comment lutter contre le frelon asiatique :

Le piégeage de printemps permet de capturer des futures reines capables de construire et de développer un nouveau nid. Mais il faut respecter certaines règles afin de limiter l'impact sur la biodiversité locale :

- On utilisera un piège le plus sélectif possible de fabrication artisanale ou du commerce
- On limitera son utilisation aux mois de mars et avril
- On surveillera régulièrement son piège et on le retirera s'il capture trop d'espèces non ciblées
- On l'appâtera avec un solution à base de sirop de fruits rouges, de bière et de vin blanc
- On renouvellera l'appât tous les 8 à 10 jours pour pallier à l'évaporation de l'alcool et garder son attractivité
- On l'installera près d'arbres fruitiers, d'arbustes à fleur, de bâtiments à environ 1,5m de hauteur

La destruction des nids permet de réduire la pression sur les hyménoptères et d'empêcher le départ des futures fondatrices.

Signalez à votre collectivité tout nid découvert. Si une convention existe entre la collectivité et le GDASA, la prise en charge sera totale dans la plupart des cas.

N'intervenez pas vous-même !!! il faut des protections efficaces et des outils adaptés.

EDEN (CÔTÉ CERF)

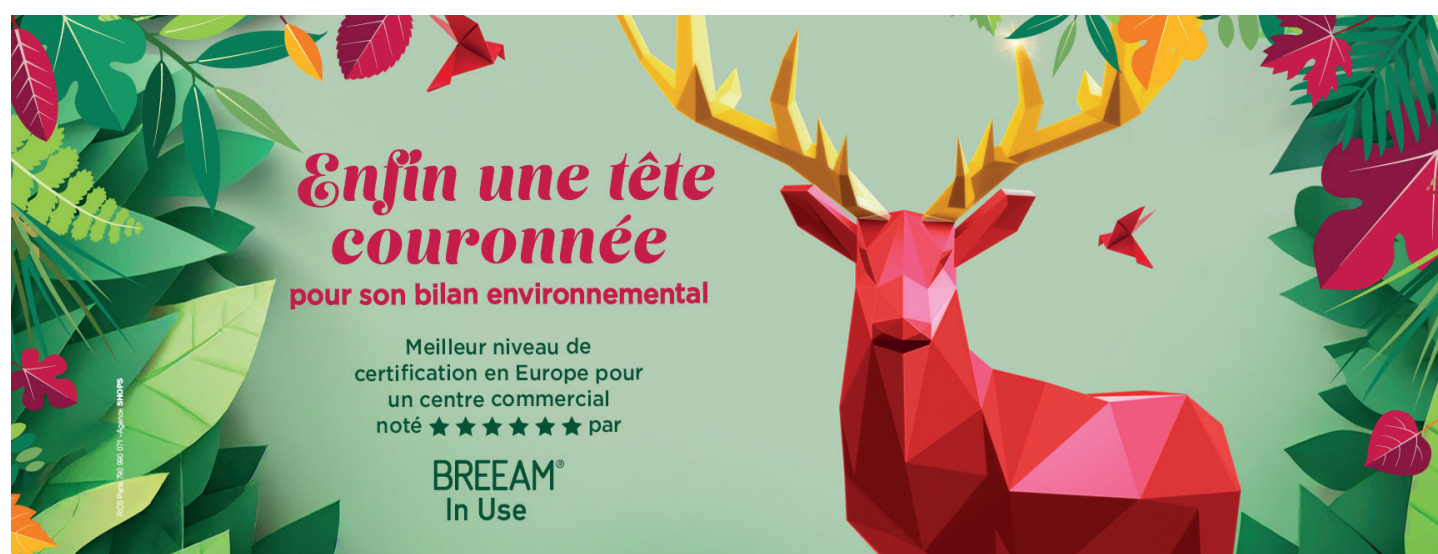
EDEN-CERF – LA MEILLEURE NOTE DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE EN EUROPE

Eden-Cerf obtient le meilleur niveau de certification en Europe pour un centre commercial, pour son bilan environnemental. La certification BREEAM In Use a été obtenue fin décembre 2022 avec une note Outstanding (exceptionnelle) pour les performances de l'ensemble immobilier. Cela récompense le plan d'action mis en œuvre pour la gestion des ressources, eau, énergie, déchets, bien-être, transport :

- Electricité de parties communes 100% d'origine renouvelable
- Plan de sobriété énergétique : -8% en 2022/2021
- Valorisation des déchets et objectifs de tri en proximité
- Nettoyage et arrosage assurés par la réutilisation des eaux de pluie
- Nombreux services pour le confort et le bien-être des visiteurs (aire de jeux, espaces repos, wifi gratuit, recharge de téléphone, lockers pour le retrait des colis)

La deuxième partie de la certification porte sur les actions Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) menées en partenariat avec les acteurs locaux :

- Forums de l'emploi espace organisés en collaboration avec Pôle Emploi et la CCOB (Communauté de Communes de l'Orée de la Brie)
- L'heure silencieuse
- Noël solidaire pour les enfants défavorisés avec Episol
- To Good to Go
- Mise à disposition d'emplacements à des associations locales à titre gracieux



LA CUISINE – PIÈCE ESSENTIELLE DE LA MAISON

La cuisine étant considérée comme la pièce essentielle de la maison par les foyers français (le cœur de la maison ?), nous vous proposons un grand choix d'aménagement de cuisine avec nos 3 enseignes : **Darty Cuisine, So Cooc et Cuisine+.** **Au-delà des enseignes, ce sont 3 histoires de commerçants qui vivent sur notre territoire.**

Darty Cuisine a été créé par Rachid Haouli en 2019 et expose sur 225 m², 10 modèles de cuisine créés par l'enseigne. Ici on soigne particulièrement le confort d'achat des clients avec l'aide de 4 concepteurs vendeurs qui proposeront un accompagnement personnalisé, du choix du modèle et des matériaux jusqu'au suivi de l'installation de la cuisine.

Aussi, les clients pourront s'équiper en petit et gros électroménager via un service de Click & Collect et la livraison à domicile.

So Cooc a ouvert le 10 juin 2020 avec à sa tête James Volberg. Après avoir occupé successivement des postes de responsable, manager et directeur dans les magasins

DES FLEURS GÉANTES ET SUSPENDUES AVEC JÉRÔME TOQ'R

Eden aura le plaisir d'accueillir les créations du plasticien Jérôme Toq'r à partir du mois de mai et durant tout l'été.

Jérôme Toq'r travaille avec des écoles, centres de loisirs et maisons de retraite de la région (plus de 800 personnes impliquées) pour créer une œuvre sur le thème de la nature (les fleurs) et du recyclage (bouteilles en plastique vides).

A bientôt pour l'inauguration !



SoCooc

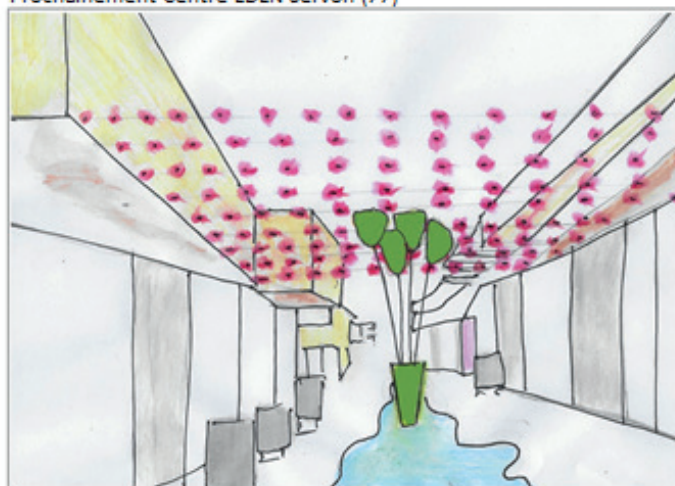


CUISINE PLUS

d'Ormesson, Villiers-sur-Marne puis Sainte-Geneviève-des-Bois, James a décidé de se lancer à son compte en restant sous le pavillon de l'enseigne. Il aime rappeler l'image de la marque : jeune, dynamique, et orientée vers le digital. Il apprécie également la transparence des prix et est disponible pour servir ses futurs clients et les accompagner dans leurs projets de cuisine.

Cuisine Plus ouvre ses portes le 20 avril 2023. Moustapha El Ferkh et Nicolas Crapanzano, amis et collègues de travail depuis de nombreuses années, se lancent dans cette nouvelle franchise **CUISINE PLUS à Servon.** Passionnés par le monde du commerce de l'aménagement des espaces intérieurs et surtout des cuisines équipées, ils font leurs armes au sein de grandes enseignes, pour ensuite se lancer ensemble dans l'aventure entrepreneuriale. Ils vous accueillent à Eden avec un show-room de 310m² au tout dernier concept.

Prochainement Centre EDEN Servon (77)





UNE SOLUTION POUR ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE À LA RESTAURATION SCOLAIRE

Pratiquement tous les jours, à l'issue du service du midi, une importante quantité de nourriture se retrouve non consommée. La réglementation nous interdisant de conserver des aliments pour les proposer de nouveau le lendemain, cette nourriture prend inexorablement le chemin de la poubelle...

Pour lutter contre ce gâchis alimentaire et économique, la municipalité a décidé de mettre en vente des paniers anti-gaspi par l'intermédiaire de l'application «Too Good To Go» (littéralement «trop bon pour s'en aller»). Fait à partir des denrées non consommées, ils peuvent être composés soit d'un repas complet, soit d'entrées, de desserts ou de fruits. Ce sera la surprise !!!

Vous pourrez donc bientôt venir récupérer des paniers cantine à la fin du service du midi, après les avoir réservés sur l'application.

Les bénéfices de ces ventes seront intégralement reversés à la caisse des écoles afin de financer des projets scolaires.



Too Good To Go



MISE EN PLACE D'UN SOUTIEN SCOLAIRE

La commission enfance et jeunesse a depuis quelques années en tête d'instaurer du soutien scolaire comme cela se fait dans certaines villes. Malheureusement le Covid a mis en pause cette initiative..

Nous avons donc relancé le projet et relancé un appel au bénévolat.

Trois servonnaises y ont gentiment répondu. Une réunion a eu lieu avec les élus, l'agent à l'enfance et les bénévoles.

Les cours individuels et gratuits seront dispensés en fonction du planning des bénévoles qui sera variable afin de ne pas impacter leur vie personnelle. Pour débiter il a été décidé, en collaboration avec la Directrice de l'école, de cibler les enfants en classe de CE1 et CE2. Un document a donc été distribué dans les cahiers de ces niveaux. Toutes les modalités d'inscriptions y sont précisées ainsi que le règlement à respecter.

Les inscriptions sont à faire une semaine en avance par le biais de Mme Mercier, agent à l'enfance.

Ce soutien sera en mis en place mi-avril ; nous ferons un point sur le bon fonctionnement ou non et nous l'adapterons en fonction des besoins et pourrons élargir ce soutien à d'autres niveaux si un plus grand nombre de bénévoles rend cela possible.



Nous faisons donc appel à nouveau à celles et ceux qui sont désireux d'aider notre jeunesse dans leurs études, à différents niveaux et selon bien évidemment leur planning. Seulement quelques heures sont les bienvenues.

N'hésitez pas pour cela à contacter Mme Mercier
Tèl : 01.64.05.10.23
Mail : servicescolaire@servon.fr
Nous vous en remercions d'avance.

VACANCES DE FÉVRIER À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Durant ces vacances de février 2023, l'équipe d'animation a continué de faire voyager les enfants à travers le cinéma dans le monde, le thème du projet de fin d'année du service enfance/jeunesse, ainsi les enfants ont réalisé de nombreuses activités en lien avec le cinéma. Des sorties ont été également organisées. Durant la première semaine les maternelles de Servon avec les maternelles des communes de Chevry-Cossigny et de Varennes-Jarcy (communes de la CCOB) ont assisté à un spectacle de magie en salle Roger Coudert à Servon. Les enfants d'élémentaires sont allés à la patinoire de la Cartonnerie à Dammarie-les-Lys. Durant la deuxième semaine, les enfants de maternelles sont allés Urban Jump à Roissy-en-Brie et les élémentaires à Hapik à Lieusaint. Les enfants ont passé de bonnes vacances grâce à la dynamique de l'équipe d'animation.



VACANCES FÉVRIER AVEC L'ESPACE JEUNES

Durant ces vacances, les jeunes ont profité d'activités diverses.

La première semaine, ils ont créé une carte de pizzeria spéciale espace jeunes et se sont découvert certains talents avec un concours du meilleur pizzaiolo. De très bonnes pizzas faites maison et entièrement par nos jeunes, quel régal !!

Pour les jeunes plus adeptes d'activités physiques nous avons passé un après-midi à la patinoire de Dammarie les Lys, quelques cascades mais un moment sous le thème de la rigolade.

Une soirée « Saint Valentin » a été organisée avec de nombreux participants. Des jeux et de la bonne humeur mais ont-ils trouvé l'amour ?

Et pour finir cette semaine, une sortie à EDEN avec un repas au KFC, une bonne balade digestive, quelques boutiques, le tout suivi d'un goûter.

Une deuxième semaine chargée pour nos jeunes avec plusieurs sorties proposées :

Une sortie en commun avec l'espace jeunes de Chevry : Bubble foot, une session battle archery, et du badminton. Journée qui s'est achevée par une soirée avec hot-dog au menu. Et oui après l'effort le réconfort.

Pour la journée suivante un parcours sensoriel nous attendait. Un parcours hors du commun où tous ont testé leurs 5 sens.

Pour la dernière sortie, parcours d'escalade et d'acrobranche, pour tester les capacités et vaincre certaines peurs pour certains.

Une deuxième semaine assez physique qui s'est terminée autour d'un film et pop corn.



SÉJOUR SPORTS D'HIVER 2023

16 enfants de 6 à 10 ans et 11 jeunes de 11 à 17 ans sont partis du 24 février au 4 mars 2023 en séjour sports d'hiver à La Giettaz.

Durant ce séjour, les enfants ont eu des cours de ski sur 3 jours où ils ont tous été diplômés (de l'oursin à la 2ème étoile). Ils sont aussi allés sur les pistes avec les animateurs où ils se sont amusés.

Une séance à la patinoire leur a été également proposée où tous nous ont montré leur talent sur la glace.

Pour le reste de la semaine, une matinée ARVA (Atelier de Recherche de Victimes d'Avalanches) a eu lieu. Les intervenants ont fait de la sensibilisation aux dangers du ski et les différentes manières de venir en aide aux victimes.

Nous avons également fait du biathlon où certains se sont révélés très bons au tir à la carabine (laser).

Pour finir ce séjour, nous avons fait une randonnée raquette. Durant celle-ci, nous avons observé des traces de pattes de loup et de renard. Nous sommes montés en haut de la montagne. Arrivés en haut, nous avons observé le Mont-Blanc et avons profité d'une vue sur les villages des alentours. Les intervenants nous ont montré des bouquetins et des chamois grâce à une longue vue.

Nous avons ensuite fait un atelier construction d'igloo. Un magnifique igloo a donc vu le jour grâce aux efforts des enfants.

Animateurs, jeunes et enfants se sont amusés et ont passé une très bonne semaine.



L'HISTOIRE DE SERVON

Jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle il n'y avait pas de poste à Servon qui avait moins de 300 habitants et la distribution du courrier était assurée par Brie-Comte-Robert. Il y avait deux distributions par jour, selon les arrivées des trains de Paris à Brie et le facteur se déplaçait à pied. La création d'un bureau postal est envisagée en 1892 et réalisée en 1898. La commune doit fournir un local, loger le facteur et prendre en charge certaines dépenses

LES LOCAUX

Elle est installée dans la «maison Moreau» louée par la commune rue des balances, (rebaptisée ensuite rue de la poste), c'est le bâtiment visible sur les cartes postales anciennes, il restera utilisé plus d'un siècle. Il comportait au rdc 2 salles, du guichet et du public, une salle de séjour et cuisine, wc, cave, jardin, cour. À l'étage 4 pièces, dont deux deviendront des cabinets de toilette. Les baux sont renouvelés et le loyer majoré. En 1924, le fils Paul Moreau vend la maison à la commune qui a son tour la loue à l'administration postale. Un prêt de 10 000 francs est fait à la commune par un M. Trinquesse. On trouve dans les archives des courriers de dates diverses sur les travaux nécessaires, cheminée, fenêtres, peinture, carrelage, la maison étant qualifiée de «vétuste». On note un échange en 1955 : «le receveur se chargerait de l'exécution des travaux si la commune lui fournit le papier et la peinture nécessaire», en 1957 «l'eau de la ville est installée».

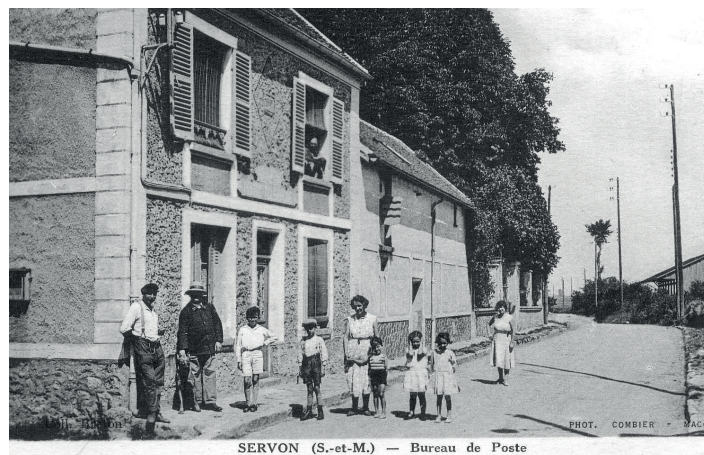
LE SERVICE POSTAL

Il vit de multiples organisations et modifications : nombre de distributions, heures d'ouverture (en 1959, au moins 5 heures par jour), réclamations d'usagers, services nouveaux, ajout de boîtes aux lettres, services financiers dès 1918 en France (dont le célèbre livret A dès 1881), devenu en 2005 la banque postale. D'abord rattachée à Brie-Comte-Robert la poste de Servon devient «de plein exercice» en 1971.

LE TÉLÉGRAPHE ET LE TÉLÉPHONE

Envisagés dès 1898, ils sont plus longs à se concrétiser, à cause des poteaux et fils aériens à raccorder au réseau général, et mis en service en avril 1910 : une cabine publique puis des lignes privées, cette commodité a comme revers l'enlaidissement des paysages. En 1962 un «meuble automatique rural» est installé (une cabine autonome), poteaux et fils aériens sont retirés du centre village au début des années 1980. On se rappel-

lera l'ancien sigle traditionnel P.T.T (Poste, Télégraphe, Téléphone... avant la séparation des «Télécoms».



LA NOUVELLE POSTE

En 1985, après le départ de la mairie vers la ferme de l'orme rénovée, l'ancien bureau et les maisons alentour sont démolis et remplacés par l'immeuble «le clos Julien», la poste prend place au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie, l'étage étant occupé par un logement indépendant. Deux guichets sont installés, bientôt ramenés à un seul. La postière Mme Delannes reste pendant 17 ans, à la satisfaction des clients. Elle a cependant la malchance de subir un braquage à main armée en janvier 1997 sur le nouveau site. Les vitrages de séparation sont installés ensuite, deux autres attaques avaient déjà eu lieu en 1977, janvier et août, contre M. Paudrat, à l'ancienne poste, avec des tirs sur les murs, pour de faibles butins, environs 3000 francs et par des «amateurs», salariés par ailleurs ! De nos jours, avec l'utilisation des distributeurs de billets, il n'y a plus d'argent dans les postes.

Aujourd'hui, la Poste ferme de nombreux bureaux en France malgré l'augmentation de la population, sont invoqués la diminution de fréquentation et du courrier papier, la concurrence des messageries, des colis, la digitalisation des finances et par d'autres trop d'exigences de rentabilité et marchandisation au détriment du service public. À Servon, c'est fait en novembre 2022, les services essentiels sont désormais assurés, comme à Santeny, par une «antenne» hébergée en mairie. Le «timbre rouge» du courrier en 24h disparaît aussi, signe des temps modernisme, ou dégradation ? On aimait bien notre poste !



Marie Grenier,
présidente du cercle d'histoire

CALENDRIER DES RAMASSAGES

Les Servonnais sont priés de bien vouloir sortir la veille au soir leurs containers et de les ranger une fois vidés avant la fin de la journée. Nous vous en remercions.

Ordures ménagères : mercredi et samedi
Collecte sélectif : tous les vendredis matin

Encombrants : 3^{ème} mardi du mois soit le 18 avril, le 16 mai et le 20 juin. Les encombrants doivent être déposés également la veille au soir devant chaque habitation. Certains objets ne seront pas ramassés (Pneu, Verre, Huile...) Se conformer aux prescriptions du SIETOM indiquées sur le site de la mairie.

Branchages : 2^{ème} lundi du mois d'avril à novembre

CARNET D'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Alba **WATBLED** née le 23 novembre 2022 à Saint-Maurice
Imran **KONATE** né le 12 février 2023 à Saint-Maurice
Angélo, Joaquim, **PRIEUR LOPES** né le 16 février 2023 à Corbeil-Essones
Ayana **OULD GORINE** née le 14 février 2023 à Quincy-Sous-Sénart
Miguel, Diamantino, Manuel **MENEZ** né le 9 mars 2023 à Saint-Maur-des-Fossés

POSTE DE POLICE MUNICIPALE

En fonction des nécessités et des effectifs, les horaires sont susceptibles de changer, notamment, hors périodes scolaires. Notre service de police municipale est ouvert :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
le mercredi de 13h à 17h30.

En cas d'urgence contactez le 17

Si vous êtes victime d'une infraction sur la commune nous vous invitons à utiliser le site de pré-plainte (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) ou vous rendre au commissariat de police.

DÉCÈS

Monsieur **BECQUERELLE** Gilbert, décédé le 05 janvier 2023 à Mandres-les-Roses à l'âge de 90 ans
Nous présentons toutes nos condoléances à la famille.

COUPON LIVRE DE NAISSANCE

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone :



À retourner en mairie au service scolaire.

LISTE D'OPPOSITION



Chers amis Servonnais,

Rien n'arrête les incohérences de la municipalité. Des décisions inadaptées avec des impacts financiers. La gestion ratée de projets tels que les stades et le parc de santé dure depuis 8 ans et a englouti des milliers d'euros de procédures. Le stade continue de glisser, le parc de loisirs montre une triste figure avec herbes folles et arbres morts. QUEL GASPILLAGE ENVIRONNEMENTAL.

Mais cela n'a pas servi de leçon : Le Maire annonce à ses vœux la réalisation de 55 logements... Fin février le 1er adjoint annonce, lui, sur les terrains weber 95 logements ! Quels coûts financiers induits ? Le surplus d'habitants engendrera des conséquences scolaires et périscolaires. Un CHIFFRAGE ? NON. Qu'à cela ne tienne le Maire et son 1er adjoint planifie 24 classes sur toute la ville pour que Servon accueille tous les enfants. OU CELA ? en partie sur les terrains weber. UN CHIFFRAGE ? NON. ON VERRA !

Et rebelotte, LE Maire et son 1er adj envisagent 2 mini crèches dont 1 privée. OU ? 1 dans les terrains Weber et 1 entre la boulangerie et le café ! SI, SI ; UN CHIFFRAGE ? NON. Toujours dans l'incohérence Le Maire et son adj vont valider 12 logements dans le même lieu que la crèche privée ! OUI OUI ; des nuisances ? NON on verra !

Encore plus incohérent Le Maire et son adj vont valider la création de jardins familiaux OU ? AU BOUT DU CHEMIN DES MEUNIERS. Des nuisances ? NON, ON VERRA ! UN CHIFFRAGE ? OUI. Plus de 300 000 euros, plus l'eau et le reste. ENCORE PLUS FORT, 30 constructions à l'angle de la rue de Brie et av Guérin. Des nuisances ? NON. ON VERRA !

CHERS AMIS NOUS ALLONS VOUS COMMUNIQUER L'ENSEMBLE DES COÛTS QUI IMPACTERONT NOTRE VILLAGE ET DES DÉCISIONS QUI TRANSFORMERONT SERVON EN VILLAGE URBAIN DE 4000HAB ET PLUS.

Nous serons vigilants, mais le futur n'augure rien de bon ! Merci de vos soutiens.

*Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques. En aucun cas, le Directeur de publication du Servon mag' et la ville ne peuvent effectuer des modifications sur ces derniers, même orthographiques.

LISTE MAJORITAIRE



M. Rallièrre et ses trois collègues trouvent toujours un nouveau sujet pour critiquer l'action de la Mairie et affirmer n'importe quoi. Puis, comme leurs critiques ne résistent pas à une analyse sérieuse, ils se dépêchent de passer à autre chose.

Voici un petit florilège de leurs dernières affirmations :

- Ils nous ont accusés d'avoir procédé à une élection illégale au sein du conseil ; ils disaient même avoir saisi le contrôle de la légalité. Nous avons prouvé que nous avons respecté scrupuleusement la loi. Quelle a été leur réaction ? Rien, ils n'en parlent plus !
- Ils nous ont accusés de méconnaître la loi et de considérer à tort que Servon est soumis à la loi SRU. Ils fournissaient des chiffres, citaient des articles de loi... Nous leur avons de nouveau expliqué la loi et avons demandé au Préfet d'indiquer clairement si, oui ou non, Servon est soumis à cette loi et pourquoi. Quelle a été leur réaction ? Rien, ils n'en parlent plus !
- Ils nous ont accusé d'avoir dépensé 160 000 € pour installer une classe modulaire à l'école. Nous leur avons prouvé que le coût est en réalité de moins de 16 000 € (10 fois moins!). Quelle a été leur réaction ? Rien, ils n'en parlent plus !

Et cela dure depuis des années...

Depuis quelques semaines ils prétendent que nous prenons des décisions propres à mettre en péril les finances de Servon.

Faut-il leur rappeler que nous n'avons pas augmenté les impôts depuis 13 ans ? (Regardez votre feuille d'imposition, certains taux ont augmenté mais pas celui voté par la commune)

Quand nous prenons le temps d'étudier les dossiers, de demander des subventions, ils nous accusent d'immobilisme.

Quand nous prenons des décisions, ils nous accusent d'aller trop vite et de prendre des décisions irréfléchies...

Et si l'opposition travaillait ses dossiers au lieu de se contenter d'affirmations aléatoires et changeantes ?

EDEN

LAISSEZ PARLER VOTRE NATURE

Enfin une tête couronnée

pour son bilan environnemental



RCS Paris 790 990 071 - Agence SHOPS

Meilleur niveau de certification en
Europe pour un centre commercial
noté ★ ★ ★ ★ ★ par

BREEAM[®]
In Use